



LE RENOUVELLEMENT DU BAIL COMMERCIAL (1ÈRE PARTIE)

FORMATION EN E-LEARNING

Partie 1 : Le renouvellement du bail commercial est une étape clé et aux enjeux stratégiques pour les bailleurs et les locataires. Entre cadre juridique, procédure à respecter, motifs de refus et indemnité d'éviction, cette formation vous apportera une compréhension approfondie des règles applicables et des pièges à éviter.

NATURE DE L'ACTION

Action de formation

OBJECTIFS

1. Maîtriser les mécanismes légaux et jurisprudentiels en matière de renouvellement du bail commercial.
2. Comprendre le rôle et les obligations des parties concernant le renouvellement des baux commerciaux.

PUBLIC VISÉ

Avocats débutants et/ou non spécialisés sur ce thème.

PRÉ-REQUIS

- Un parcours de formation en Droit
- Une connexion internet

DÉLAI D'ACCÈS À LA FORMATION

Vous pouvez accéder à vos modules de formation Avocats à J-2 avant 17h00. Exemple : pour une formation qui démarre le lundi, les inscriptions sont possibles jusqu'au vendredi à 17h00, pour une formation qui démarre le mercredi, les inscriptions sont possibles jusqu'au lundi à 17h00.

MODALITÉS D'ACCÈS À LA FORMATION

Accès à l'ensemble des avocats.

PROGRAMME DE LA FORMATION

I. Cadre juridique du bail commercial

1. Statut et définition des baux commerciaux
2. Droit au renouvellement : fondements légaux
3. Conditions d'application du droit au renouvellement
 - a. Qualification du bail
 - b. Durée minimale du bail
 - c. Exploitation d'un fonds de commerce

II. Procédure de renouvellement

1. Demande de renouvellement par le locataire
2. La notion de congé
3. Réponse du bailleur
 - a. Recours en cas de refus
 - b. Conséquences en cas d'acceptation du renouvellement du bail commercial
 - c. Les conséquences des 3 cas de refus du renouvellement du bail
4. Délai et formalité de la demande de renouvellement

III. Limites du droit au renouvellement

1. Clause de non-renouvellement
2. Motifs graves et légitimes de refus
3. Invocation et calcul du montant de l'indemnité d'éviction

4. Les clauses pouvant être réputées comme non-écrite
 - a. Clause faisant échec au droit au renouvellement
 - b. Clause de nivellement
 - c. Clause de divisibilité
 - d. Clause de résiliation anticipée
 - e. Clause de préemption
5. La dénégalion du bénéfice du statut

DURÉE

3 heures de formation à distance réparties sur une durée maximum d'un mois.

PROFIL DES FORMATEURS RÉFÉRENTS

Formation encadrée par un Consultant-Juriste dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques dans le domaine d'activité dont dépend la formation, ont été validées par des diplômes et approuvées par France Pro Formation.

MODALITÉS TECHNIQUES

Formation asynchrone en accès libre sur la plateforme de formation, programmé pour une durée totale de 4 semaines, accessible au moyen d'une simple connexion internet.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation 100% en ligne avec un accompagnement tutoré.

Support de formation : cours théoriques, mises en situation, documents à télécharger, quizz, exercices pratiques.

Le stagiaire est accompagné par son formateur référent juriste tout au long de son parcours de formation via les forums contextuels de la plateforme en ligne ainsi que par mail et téléphone.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Afin de s'assurer de l'acquisition pratique des contenus abordés, les modules sont construits autour d'un contenu théorique détaillé, qui est ensuite validé par des questions d'apprentissage.

Les différentes parties du programme de formation sont ponctuées par des quizz intermédiaires qui permettent une progression pédagogique.

La formation est validée par un examen sous forme de QCM chronométré sur la plateforme E-LEARNING.

Une enquête de satisfaction de la formation est remplie en ligne en fin de formation par le stagiaire.

ACCESSIBILITÉ

- L'accessibilité de nos formations est étudiée individuellement en fonction des besoins et de la situation de chaque personne en situation de handicap.
- Un référent handicap, validé par l'AGEFIPH, est à votre disposition pour analyser les possibilités d'adaptation et vous proposer les solutions les plus appropriées.

DATE

Inscriptions libres : 1 session par semaine.

FORMALISATION À L'ISSUE DE LA FORMATION

- Attestation de connexion FOAD.

- Attestation de fin de formation mentionnant la liste des compétences acquises.

COÛT DE LA FORMATION

Le montant de la formation est disponible en ligne sur le site internet www.france-pro-avocat.fr.

----- (FIN DU DOCUMENT) -----